



Comme un air de déjà vu !

La fête communale et le Salon des Vins et de la Gastronomie, la fête de l'école, le relais pédestre intercommunal, le concert avec The Celtic Tramps, la course cycliste de Chèvreville, un air de déjà vu, oui mais pas depuis deux ans. Ces événements ont enfin pu se dérouler, tout comme les repas du CCAS et les commémorations du 8 mai en présence de public dans des conditions normales, et cela fait du bien.

Le Conseil Municipal lui aussi a retrouvé la salle de la mairie, il s'est réuni cinq fois depuis le début de l'année et le 31 mars le budget 2022 a été voté à l'unanimité. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 2 813 662 € et à 2 764 528 € en investissement, sans avoir recours à l'emprunt. Les travaux d'aménagement et de sécurisation du haut de la rue St Berthevin sont terminés. Plateau surélevé, zone 30, voie partagée, éclairage led, ces réalisations appréciées des riverains jouent pleinement leur rôle.

Nos principaux travaux programmés ont enfin pu démarrer : l'extension des ateliers des services techniques à Parigny, la rénovation de la salle des Associations de Milly, l'aménagement des allées du cimetière de Martigny. Le contexte n'est pas facile pour mener à bien ces investissements. Avec des carnets de commande remplis, les entreprises répondent difficilement aux appels d'offres. A cela s'ajoutent le coût, le délai et le transport des matériaux.

Mais nous nous devons de maintenir nos investissements qui dans une très grande majorité profitent à des entreprises locales ou très proches. Ceci tout en maintenant nos taux communaux d'imposition identiques depuis 15 ans.

Le recensement de la population s'est bien déroulé, 1512 logements ont été recensés. Si nous sommes encore dans l'attente des chiffres officiels de l'INSEE, nous estimons que la population de Grandparigny sera légèrement supérieure à 2700 habitants.

Nos associations ont également repris leurs activités. J'encourage et je remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour maintenir ces activités et organisations qui contribuent à la vie de nos quatre communes.

En attendant la rentrée de septembre qui verra notre école accueillir plus de 175 élèves, l'équipe municipale vous souhaite un bel été et d'agréables vacances.

Le maire, Patrice GARNIER



CONTACT

Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie@grandparigny.fr

Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h

Mercredi 9 h / 12 h

Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gosselin - Martigny

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h 30 / 18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44

Médecins de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

SANTÉ

Cabinet médical

Dr Godier : 02 33 49 10 50

Dr Girois : 02 33 49 11 86

Infirmières : 02 33 49 06 06

Pharmacie : 02 33 49 11 62

Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles

07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles

02 33 79 33 40

Résidence les Quatre Pommiers

06 98 40 06 73

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.

Contactez la mairie

ADMR

Depuis janvier 2022, il n'y a plus de permanence ADMR en mairie de Grandparigny.

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT

02 33 69 32 61 - 17 place Saint-Michel

9 h - 12 h du lundi au vendredi

Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE
ordures
ménagères



Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30

Martigny lundi à partir de 5 h 30

Milly vendredi à partir de 5 h 30

Parigny vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie. En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou dépôts de déchets verts ne doivent être déposés à côté des containers de tri sélectif ou de manière sauvage sous peine de sanction. (délibération du 8 /09/2020)

VIE QUOTIDIENNE

Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

- **Un visio accueil**

il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

- **L'espace numérique**

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, Impôts, CARSAT, ANTS

- **Le territoire Solidarité du Mortainais**

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

- **Le Centre Médico-Psycho Pédagogique**

02 33 69 30 30

- **Diverses permanences sur RDV**

Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10

- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10

- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11

- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76

- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15

- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30

- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96

- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20

- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

Transports

- ◆ **Nomad car (Manéo)** c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).

- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).

Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët

1 place Delaporte - 02 33 79 33 79
accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr

Horaires du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30



**DÉCHETTERIE
TRI SÉLECTIF**

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Les Réseaux

Assainissement	02 33 89 18 60
Gaz	0 800 47 33 33
Eau - STGS	09 69 32 69 33
EDF : dépannage	09 72 67 50 50
branchement	09 69 32 18 11

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Non imbriqués

Inutile de les laver

Bien vidés

En vrac dans les colonnes

TRAVAUX

● Mutualisation des services techniques et extension des ateliers

Après relance de la consultation des offres pour les lots charpente bois et électricité, les entreprises retenues sont : l'entreprise Rinfert pour un montant de 104 773,68 € TTC La Sarl Blin Lemonnier pour un montant de 25 751,17 € TTC Les services techniques sont délocalisés pendant les travaux. La commune loue un bâtiment impasse de la vieille rivière durant 10 mois pour un montant de 1000 € par mois.

● Rénovation et réaménagement de la salle des associations de Milly

Après une nouvelle consultation pour le lot électricité, l'entreprise Secam Boucé Hardy, mieux disante, a été retenue pour un montant de 19 822,80 € TTC.

● Rénovation du logement communal de Milly

Le montant estimé des travaux s'élève à 117 700 € TTC. Le projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

● Aménagement des allées du cimetière de Martigny

L'offre de l'entreprise Pigeon TP Normandie est économiquement la plus avantageuse pour un montant de 137 951 € TTC.

● Effacement des réseaux électriques et téléphoniques de Parigny rue de la Vieille Rivière (2e tranche) et résidence des Camélias

Le Sdem va assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage des travaux. Le conseil municipal demande au Sdem d'achever les travaux courant 2023. La commune participera à hauteur de 106 500 €.

INVESTISSEMENT

- Acquisition d'un nouveau broyeur pour le nettoyage des bas-côtés des routes communales auprès de l'entreprise Crochet Motoculture d'un montant mieux-disant de 12 054 € TTC.
- Acquisition d'une saleuse auprès de l'entreprise Mecagil Lebon d'un montant mieux-disant de 11 409,60 € TTC.

TAUX D'IMPOSITION 2022

Pour la 15e année consécutive, les taux restent inchangés.

- Taxe foncière (bâti) : 37,95 %.
- Taxe foncière (non bâti) : 19,48 %.

Revalorisation des valeurs locatives foncières



VIE SOCIALE

● Restos du Cœur

Une subvention de 2 880 € a été versée aux restos du Cœur de Saint-Hilaire pour la prise en charge d'1/3 du prix de la location du local situé ZA de la Fosse aux Loups, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

● Associations

Le montant total des subventions versées aux associations s'élève à 16 297 €.

L'association des anciens combattants de la section de Milly va acquérir un nouveau drapeau pour un montant de 1291 €. La commune participe à hauteur de 431 €.

● Fonds de solidarité

La commune adhère à hauteur de 1 914,50 € (soit 0,70 € par habitant) au Fonds de Solidarité pour le Logement et à hauteur de 629,05 € (soit 0,23 € par habitant) au Fonds d'Aide aux Jeunes.

Le conseil municipal a décidé d'apporter une aide financière à hauteur de 600 € au Service Habitat jeunes Mont Saint Michel Normandie.

● Solidarité Ukraine

Sensible au drame humain que le conflit engendre, la commune de Grandparigny tient à apporter son soutien au peuple ukrainien. Un don de 1 500 € est versé auprès de l'association de la Croix Rouge de la Manche.

ECOLE

● Régie cantine

Depuis le 1er janvier 2022, grâce au logiciel « espace famille » les familles peuvent réserver ou annuler les repas cantine. L'envoi des factures est dématérialisé et le paiement en ligne est désormais possible.

● Séjour classe de mer

La commune a versé une subvention de 1 540 € soit 70 € par élève de CM2 de l'école de Grandparigny participant au séjour à Montmartin sur Mer.

Plusieurs contribuables de la commune de Grandparigny ont reçu un courrier du centre des finances publiques d'Avranches leur notifiant le rehaussement des valeurs locatives.

Il peut faire suite, soit à

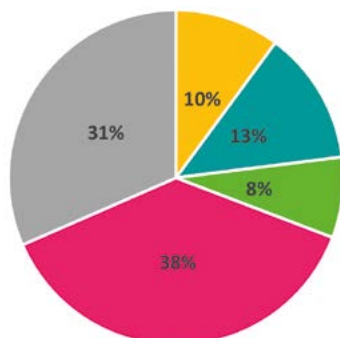
- 1 - Une autorisation de travaux déclarés en mairie,
 - 2 - Une mise à jour des bases effectuées par le centre des finances.
- Dans le premier cas, la Commission Communale des Impôts examine la catégorie de classement de l'habitation proposée par le centre des impôts fonciers. Elle peut confirmer ce classement ou le modifier. Dans le second cas, la commune ne peut intervenir sur cette mise à jour du centre des finances.

Pour plus de renseignements, vous pouvez toujours contacter le centre des finances d'Avranches, 7 rue Louis Millet.

BUDGET 2022

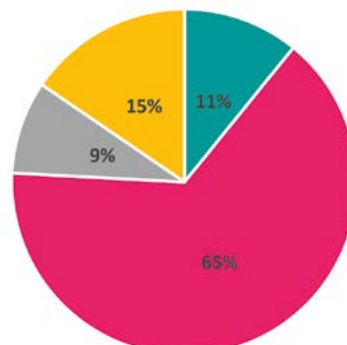
Dépenses d'investissement

2 764 528 €



Recettes d'investissement

2 764 528 €

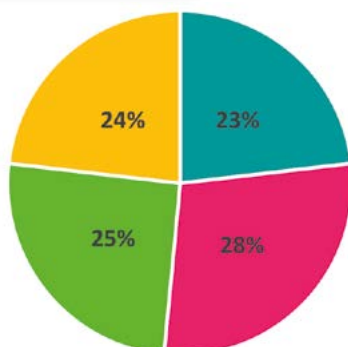


- **Remboursements d'emprunts : 279 500 €**
- **Opérations d'ordre : 356 865 €**
(Eclairage public, lotissement, déficit d'exécution, opération patrimoniale, ...)
- **Immobilisations corporelles : 214 825 €**
(Terrain, informatique, matériels, panneaux, illuminations,...)
- **Immobilisations en cours : voirie / divers : 1 041 378 €**
Dont : Cimetière de Martigny : 144 150 €
Rue St-Berthevin : 465 421 €
Lotissement Le Clos de La Jaunière : 69 623 €
Voirie 4 communes : 205 520 €
Autres travaux : 156 664 €
- **Immobilisations en cours / constructions : 871 960 €**
Dont : Ateliers services techniques : 563 000 €
Chèvreville : 18 900 € Milly : 196 000 €
Martigny : 7 060 € Parigny : 90 000 €

- **Opérations d'ordre et financières : 300 200 €**
(Immobilisations, opération patrimoniale)
- **Excédent reporté : 1 796 378 €**
- **Dotations : 240 000 €**
- **Subventions : 427 950 €**
(Etat, Département, Agglo)
- **Emprunt : 0 €**

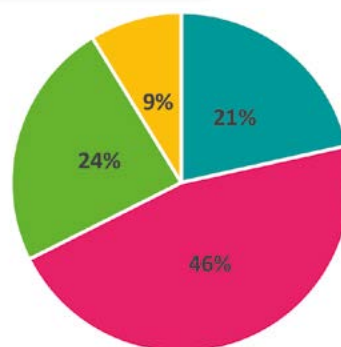
Dépenses de fonctionnement

2 813 662 €



Recettes de fonctionnement

2 813 662 €



- **Charges à caractère général : 651 449 €**
(Alimentation, énergie, contrats de maintenance, entretien de bâtiments, réseaux et voirie, frais divers)
- **Charges de personnel : 798 200 €**
(salaires, charges sociales)
- **Virement section investissement : 712 489 €**
- **Autres charges de gestion : 651 524 €**
(budgets lotissement, reversement à l'état, subventions, indemnités élus, écoles,...)

- **Excédent antérieur reporté : 605 349 €**
- **Impôts et taxes : 1 295 945 €**
- **Dotations et participations : 665 918 €**
- **Produits de gestion et de services : 246 450 €**
(locations salles et logements, cantine)

TRAVAUX 2022

2002 : construction de l'atelier communal



Ateliers municipaux... 20 ans

Auparavant, l'unique agent communal de la commune de Parigny avait pour atelier le garage de l'ancienne école (Maison des Assistantes Maternelles actuelle). Ce lieu de travail était précaire. A cette époque l'agent utilisait le point d'eau sous le préau de l'école et il n'y avait pas d'électricité dans le garage.

Avec le développement de la commune, du matériel et l'arrivée de nouveaux agents, il était devenu nécessaire de construire un véritable atelier. Le conseil municipal de Monsieur Bernard décida donc la création du bâtiment actuel en 2002.

Puis avec la création de la commune de Grandparigny en 2016, les communes déléguées ont mutualisé leurs matériels et les agents. L'achat de nouveaux équipements, la mixité des agents, les normes d'accessibilité, toutes ces évolutions nécessitent aujourd'hui de nouveaux travaux d'aménagement et d'agrandissement.

2022 : mise aux normes et extension

- Création de garages pour les véhicules et le stockage
- Création d'un silo pour le stockage de sel de déneigement
- Création d'une aire de lavage avec récupération des huiles et des boues
- Création d'un chenil
- Mise aux normes et création de nouveaux vestiaires et sanitaires



Coût des travaux TTC : 576 871 €
Subvention : 65 135 €
Remboursement TVA : 90 321 €
Reste à charge commune : 421 415 €

TRAVAUX 2022

Rue St-Berthevin

Débutés en octobre 2021, les travaux d'aménagement du haut de la rue St Berthevin sont terminés. La mise en place d'un plateau surélevé, d'une zone 30 et d'un éclairage led au niveau du passage piéton contribue à une sécurisation de cette intersection et de l'entrée en agglomération.

Comme réalisée sur le 1er tronçon de la rue St Berthevin, la voie partagée piéton/cycliste a été prolongée jusqu'à la sortie de l'agglomération.



Voie partagée



Plateau surélevé



Éclairage LED du passage piéton

Clos de La Jaunière

Depuis quelques semaines les travaux d'embellissement du lotissement du Clos de la Jaunière sont achevés. Le SDEAU a refait le réseau d'eau potable. La voirie, les trottoirs, le stationnement drainant et l'éclairage public LED rendent maintenant plus agréable la vie de la résidence.

Rappelons que ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TP PIGEON NORMANDIE et l'éclairage sous la maîtrise d'œuvre du SDEM, par l'entreprise STE.



Juillet 2021



Juillet 2022

Coût des travaux TTC

174 688 €

Subvention DETR

28 200 €

Remboursement TVA

22 954 €

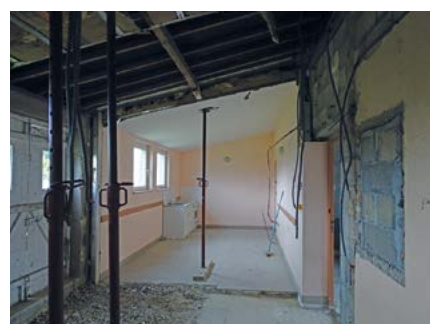
Reste à charge commune

123 533 €



Martigny

Réfection des allées du cimetière avec un enrobé sur les accès principaux permettant ainsi l'accessibilité des véhicules et pose de dalles alvéolées gravillonnées pour la perméabilité dans les allées secondaires. De nouvelles plantations seront également visibles sur le côté nord de l'église.



Milly

Des travaux de rénovation et de mise en accessibilité PMR sont en cours dans la salle des associations. Une nouvelle chaudière gaz sera également installée.

ACTUALITÉS

Bilan du Recensement de la population 2022

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population a été réalisé sur la commune de Grandparigny en début d'année 2022. La mairie remercie les 7 agents recenseurs pour leur travail et tous les habitants de la commune pour le bon accueil qu'ils ont réservé à ces derniers ainsi que pour leurs réponses aux questionnaires sur papier ou par internet. 1512 logements étaient à recenser, 56 % des logements occupés en résidence principale ont été enregistrés sur internet. La population totale estimée est légèrement supérieure à 2700 habitants pour Grandparigny. Ce chiffre devra être confirmé par l'Insee avant d'être officialisé.

Le dispositif « argent de poche » a été reconduit pour les jeunes de 16 à 18 ans et 5 jeunes ont été recrutés. Moyennant une indemnisation, ils seront accueillis au service technique pour les travaux d'espaces verts et à l'école pour les travaux de nettoyage de jouets et mobilier ... Chaque chantier dure 3h (matin) et chaque jeune effectue au minimum 4 chantiers soit une indemnisation totale de 60 €. Les chantiers seront effectués en juillet / août et octobre 2022. Pour 2023, les dossiers de candidature seront disponibles dès mi-janvier en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la mairie : www.grandparigny.fr



Dispositif
ARGENT de POCHE

La rentrée se prépare...



Pour aider à financer les activités sportives ou culturelles, la municipalité attribue à chaque enfant, de la maternelle au CM2, domicilié sur la commune de Grandparigny ou scolarisé à l'école de Parigny, des chèques loisirs. D'une valeur de 30 €, ils seront remis contre 3 € lors de permanences fixées à la rentrée scolaire.

Gym détente

Reprise des cours
le lundi 12 septembre
à 16 h 30
(inscription à partir de 16 h)
avec Patricia Grandjean,
notre animatrice

Contact :

Joëlle Jouenne : 02 33 49 29 41



Pour cette nouvelle année, l'antenne UIA du Mortainais vous propose 25 disciplines enseignées par des professeurs passionnés et passionnants et toujours des conférences hebdomadaires.

Chacun y trouvera forcément son bonheur. Vous y trouverez ou retrouverez des cours et des rencontres sur les langues, l'histoire, la culture musicale, les arts appliqués, l'écologie mais aussi la bureautique, l'aquagym, la sophrologie, l'aéronautique, la généalogie, des ateliers de mosaïques, randonnées pédestres ... et bien d'autres sujets.

Pré-inscription en ligne du 20 août au 10 septembre
Site : <https://chainedesolidaritedumortainais.com/universite-inter-ages>

Inscription au Coséc de Mortain :

15 septembre de 10 h à 19 h

16 septembre de 9 h à 13 h

Adhésion 2022/23 : 130 €
Contact UIA : 02 33 19 08 98

Vous souhaitez
créer vos propres
compositions et partager un moment
de convivialité, l'association Chœur Floral
vous attend dès septembre. Il reste des places.

Contact : Valérie Hamel : 06 77 90 77 25

Chœur Floral

ACTUALITÉS COMMERCIALES

Carrefour Market

Madame Magali Fontaine et Monsieur Lilian Houssin, son fils sont les nouveaux gérants de l'enseigne Carrefour Market de Parigny depuis octobre 2021.

« J'ai travaillé 30 ans dans la grande distribution dont 11 années en qualité de directrice pour cette enseigne. Au cours de cette belle expérience de challenges à relever, on m'a suggéré de devenir gérante de mon propre magasin. Après réflexion et comme je souhaitais me rapprocher du littoral, j'ai accepté et le magasin de Parigny fut une opportunité. Cependant je ne souhaitais pas faire face seule à ce nouveau projet et mon fils, Lilian m'a proposé de s'associer avec moi. Quittant ainsi le domaine de la communication, il a effectué une formation d'un an et demi au sein du groupe Carrefour.

Notre projet concernant le magasin est dans un premier temps le réaménagement des rayons. Nous souhaitons également développer notre activité avec des producteurs locaux ».

Arc en Ciel imprimeurs

Depuis le 1er janvier 2022, l'Imprimerie des 3 Provinces de Parigny a été reprise sous l'enseigne Arc en Ciel Imprimeurs. Cette entreprise propose un panel de prestations de support de communication réparties sur 4 sites locaux, Lécousse, Pontorson, Fougères, Parigny.

A Parigny, Eric vous accueille, et propose toutes les possibilités de l'entreprise. Pour le papier : de la carte de visite au livre, et toute la signalétique, adhésif, enseigne, textile.... Chaque atelier propose un savoir-faire et une production en éco local.



Parachute Pizza

Pizzaïolo depuis 2009, Richard Canu installe son camion sur le parking de l'église de Parigny tous les vendredis à partir de 17 heures.

Résident près de Domfront (61) Richard Canu propose ainsi toute l'année ses pizzas cuites au feu de bois sur commande préalable. « Je prépare la pâte 24 à 36 heures à l'avance, puis je réalise la garniture et la cuisson au fur et à mesure des demandes des clients. J'ai une clientèle qui s'est fidélisée au fil des années, ainsi que quelques personnes de passage. Je travaille avec des produits frais principalement locaux, pour la farine par exemple, je me fournis chez un meunier de la Mayenne toute proche ».

FP Menuiserie

Installé sur la commune de Parigny depuis mai 2022, Florent Perez est négociant en menuiserie extérieure. Fort de 20 années en qualité de technico-commercial dans l'achat de menuiseries extérieures chez un négociant puis au sein d'une entreprise artisanale, son projet de créer sa propre entreprise a mûri au fil des années.

Pour répondre aux demandes des professionnels comme des particuliers pour un projet de véranda, porte de garage, volets roulants, portail etc.... Florent Pérez se déplace sur les lieux pour la prise de cotes, le conseil et établir le devis.

Il travaille avec des artisans locaux qui réalisent la pose des menuiseries. Celles-ci sont exclusivement fabriquées en France.



Proxi Confort - Deslandes

Les travaux de rénovation et d'aménagement du nouveau magasin de l'entreprise de Monsieur Alexandre Deslandes sont terminés.

Il vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux



Crêpes Party

Cette année, pour la chandeleur, les cuisinières de la cantine ont proposé des crêpes pour le plus grand bonheur des enfants.

Fortes de leur succès elles ont réitéré l'événement pour Mardi Gras !

Merci à elles pour ce régal !



Dans un cadre sanitaire toujours instable, l'APE et l'équipe enseignante ont organisé cette année une fête évitant le regroupement des personnes dans un lieu clos.

Ainsi de nombreux stands ont été mis en place par les institutrices dans la cour d'école, au city parc ou dans la Bibliothèque Centre Documentaire. 2 classes ont proposé un spectacle.

L'Association des Parents d'Elèves a géré la restauration, la logistique du matériel et offert de nombreux lots pour les gagnants de la tombola et des jeux. Cette nouvelle formule conviviale a reçu de nombreux retours positifs.



L'HÔTEL À insectes

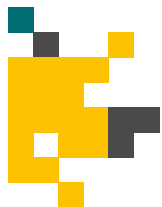
Afin de marquer leurs années à l'école primaire de Parigny, les élèves de CM2 ont confectionné à l'aide de branchages, paille, bambou, pots de terre, coquilles vides, bois...

une maison à insectes

Cette dernière, créée par Sylvain, l'un des agents de la commune, a été confectionnée avec des matériaux de récupération (morceaux de palette, chute de planches...) et installée à l'arboretum.

Un beau projet permettant de redonner à la nature ce qu'elle nous offre !





SORTIES SCOLAIRES

Qu'elle soit éducative,
sportive ou ludique,
chacun des élèves de l'école
a profité d'une sortie.



En maternelle, les petits et tout-petits se sont rendus à la médiathèque de Saint-Hilaire où ils se sont répartis en 3 ateliers. « Avec un animateur, nous avons fait fonctionner une machine qui a découpé nos moulins à vent. Puis il nous a présenté ses 2 robots qui ont des drôles d'yeux ! Nous nous sommes amusés à les faire changer de direction et à passer entre nos jambes ! Pendant ce temps-là, certains de nos copains étaient installés confortablement pour écouter des histoires et chanter et d'autres ont découvert divers jeux et puzzles ». Un pique-nique au bord du plan d'eau a clôturé cette belle matinée.

Les élèves de CP/CE1 sont allés au jardin de Brocéliande découvrir un parcours sensoriel « réveille tes pieds », ils se sont promenés, pieds nus, sur plus de 45 matières différentes puis ont participé à une animation sur les 5 sens.



Les classes des moyens, de la grande section et certains CP sont allés visiter l'aquarium de Saint-Malo. Une petite excursion dans le Nautibus le matin et deux animations « L'épuisette de Madame Rousette » (MS/GS) et « la salade de la mer » (GS/CP). Puis, l'après-midi une visite de l'aquarium guidée par les maîtresses et les accompagnateurs. Une belle et riche journée.



Quant aux élèves des classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1, ils ont profité d'une visite guidée du château de Vitré puis ont découvert la ville médiévale à partir d'un rallye.

Classe de mer pour les CM2

Les 22 élèves sont partis en classe de mer à Montmartin-sur-Mer. Au cours de ce séjour, ils ont pratiqué de l'escalade et du char à voile. Ils ont découvert le milieu marin, la faune et la flore et ont navigué vers les îles Chausey pour une belle balade commentée. Les élèves sont rentrés ravis et le centre de Montmartin-sur-Mer était très chouette. La directrice de l'école remercie l'APE qui a financé une grande partie du séjour avec 200 € par élève et la municipalité qui a participé également à hauteur de 70 € par élève.



CÉRÉMONIES

Commémoration du 8 mai 1945

A l'occasion du 77e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, dans chaque commune, élus, représentants d'association d'anciens combattants, particuliers se sont recueillis aux Monuments aux Morts afin d'honorer les soldats morts pour la France. Un texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée, rendant hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont combattu, a été lu...



Chèvreville



Milly



Martigny



Parigny

" La guerre
a eu lieu.
Si tragique
et terrifiante.
Rien ne fut plus
comme avant .
Rassemblés
et fraternels,
nous ne
l'oublions pas."



Diplôme d'honneur pour un homme engagé

Monsieur Louis Hirbec est né le 10 décembre 1939 à Reffuveille. Passionné par la chasse, il pratique ce loisir depuis l'âge de 17 ans. Le 1er janvier 1960 à l'âge 20 ans, il part faire ses classes à Granville. Mais au terme de 4 mois, il fût, comme de nombreux jeunes hommes, envoyé en Algérie pour une conscription de 28 mois.

Il débarqua à Bougie (aujourd'hui Béjaïa) et fut dirigé vers le 29 ème bataillon des chasseurs à pied où il rejoint ceux envoyés en 1957 - 1958.

Malgré la pression et la peur constante qu'il a vécu durant cette période, Monsieur Louis HIRBEC raconte avec sourire ses souvenirs. Il nous confie quelques anecdotes notamment sur sa tenue.

Grâce à un ami qui gérait l'intendance, il obtient une « belle tenue » issue de celle d'un gradé qui l'avait déchiré. Chaussant du 47, il a obtenu des chaussures neuves et non de deuxième main. Il s'amuse aussi des blagues faites aux nouveaux venus.

Il se souvient de certains de ses confrères qui ne s'étaient jamais servis d'une arme, et la peur au ventre, partaient en mission. Il raconte en plaisantant que lui grâce à sa passion pour la chasse, il savait viser juste mais heureusement il n'eut jamais à tirer.

Après la guerre, Monsieur Hirbec nous avoue avoir été des années à scruter les coins de rue par peur d'une embuscade. Il s'installe à Chèvreville en tant qu'agriculteur et y fonde une famille. Mais une partie de son âme est restée en Algérie et par respect pour ses anciens camarades, pour le souvenir et en l'honneur des disparus, il a souhaité continuer son devoir et son engagement envers les anciens combattants. Il a été le président de la section de Chèvreville pendant 12 ans et ne manque aucun rassemblement de l'amicale des Diablos bleus de Granville.

Pour tous ses engagements, le 5 février, il reçut de cette dernière, le diplôme d'honneur fédéral.

Son seul regret de cette guerre, n'avoir jamais pris l'avion. Aussi famille et amis y ont remédié pour ses 50 ans de mariage.

Monsieur Louis HIRBEC a une retraite très active. Il est bénévole depuis de nombreuses années au comité des fêtes de Chèvreville ainsi qu'au VCH de St Hilaire. Il pratique toujours la chasse et aime exprimer sa devise « chasseur d'un jour, chasseur toujours ! »

Michel REUSIAU

Maire honoraire de Milly



Michel Reusiau, maire honoraire de Milly, nous a quitté le 12 mars dernier.

Né le 25 septembre 1942 à Lapenty, il a passé une grande partie de sa vie à Milly, tout d'abord en tant qu'apprenti boulanger chez Monsieur Hardy, puis en tant que boulanger à la suite de ce dernier.

Monsieur Michel Reusiau s'est investi dans la vie municipale dès 1971, à l'âge de 29 ans en tant que Conseiller Municipal sous le mandat de Xavier Du Hamel de Milly.

Puis il a été élu adjoint de Monsieur Alexandre Lemée en 1977 et Maire de 2001 à 2014.

Ses premières décisions ont concerné la restauration de la Mairie en 2003. Il a rénové l'ancien logement de la directrice de l'école et créé l'accueil et les bureaux de la mairie actuelle.

Au cours de ses mandats, il a œuvré pour faire évoluer la commune de Milly notamment en effaçant les réseaux par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Il a rénové l'éclairage public et mis en place l'assainissement collectif.

Il créa également le lotissement des Muguetts et rénova la salle polyvalente : remplacement de l'ensemble des ouvertures et aménagement de parking.

Il œuvra aussi pour la réfection de la voirie dans le bourg, dans les 2 lotissements et divers chemins

Pour son investissement au sein de la commune, Monsieur Michel Reusiau a reçu les médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales d'Argent en 1995, de Vermeil en 2001 et d'Or en 2010

Les palmes académiques lui ont également été décernées en septembre 2010

La distinction de maire honoraire lui a été remise le 30 mai 2015, suite à sa décision de ne pas se représenter aux élections de 2014 après 43 années d'élus au service de la population.

En parallèle de tout cela, Monsieur Reusiau s'est également investi dans le milieu associatif de la commune notamment au sein du club de foot et du comité des fêtes.

18 septembre 2010,
inauguration de
l'aménagement
du bourg.



Samedi 30 mai 2015,
cérémonie d'honorariat
par la commune.
Monsieur Jean Bizet a remis
à Monsieur Reusiau
la médaille du Sénat.

RETOUR EN IMAGES

Les 7 et 8 mai a eu lieu le salon des Vins et de la Gastronomie. L'association Parigny S'Anime tout comme le conseil municipal, les producteurs et les visiteurs se sont réjouis de cette 14e édition.

Après 2 années sans festivité, la commune a connu un week-end animé où chacun a pu trouver satisfaction : dégustations, compétitions sportives, encouragements, discussions ...



MARCHÉ
de
Producteurs
14^e ÉDITION



Chef de restaurant
et petits pâtissiers
en herbe, se sont
cotoyés.



Les enfants ont imaginé des décorations en pâtisserie alors que le chef du restaurant l'Ardoise de St Hilaire, Monsieur Lelu, a sublimé les produits des producteurs grâce à ses recettes.

Franck Tavian, Président de l'Association Vin et Gastronomie de France

« En mars 2020, nous étions sur le salon de Monceau en les Meaux lorsque le coup de masse est tombé. Nous avons fermé les portes le dimanche à 11h30.

En juin 2020, la commune de Parigny nous a offert l'opportunité de réaliser notre 1er salon en drive afin que les producteurs puissent retrouver leurs clients. Grâce à cette expérience nous nous sommes organisés et nous avons développé le clic and collect et le drive de 2021 fut satisfaisant. Le salon de Parigny 2022 est le 1er de l'année que nous vivons sans de réelles restrictions sanitaires. Nous nous sommes adaptés en mettant désormais des verres à disposition pour les dégustations par exemple.

Les producteurs de produits frais ont souffert de cette situation car leurs denrées sont périssables contrairement aux produits viticoles. Aujourd'hui les clients sont au rendez-vous et c'est un plaisir de les retrouver ».



Fête communale



Le samedi 7 mai, 70 coureurs ont participé à la course cycliste organisée par le VCH de Saint Hilaire.

Le vainqueur est William Daniel de Laval Cyclisme (originaire de Chèvreville)

Les foulées parignaises ont regroupé 101 coureurs le dimanche 8 mai. 15 féminines se sont opposées sur le 6,640 km avec une arrivée en tête de Leaharma Marsden en 25'59.

Sur le 10 km masculin, c'est Mathieu Bazin qui s'est imposé en 31'03 et en féminine Caroline Minguet en 42'41.



L'organisation de ce week-end serait impossible sans la vingtaine de bénévoles, et nous les remercions.



26 équipes inscrites au concours de pétanque.



Roger Thellier et Marcel Taburet, absents sur la photo.

RETOUR EN IMAGES



Repas CCAS Milly

Après un second report en raison des conditions sanitaires, Madame Marie-Claude Hamel, Maire délégué de Milly et ses conseillers communaux ont eu le plaisir de retrouver le dimanche 6 mars les doyens (André Gontier 92 ans, Louis Pinson 89 ans) de la commune pour le traditionnel repas des cheveux blancs.

Le 5 avril, Madame Berthe Roussel a fêté ses 100 ans

Née le 4 avril 1922 à Chèvreville, elle se marie en 1947 et vient habiter au lieu-dit la Rimbourgère à Parigny. Après quelques années passées à l'usine de filature de laine, elle exerce le métier de laveuse, repasseuse et femme de ménage. Elle travaille aussi à la Résidence les Hirondelles pour l'entretien du linge de certains résidents. Elle termine sa carrière sur la ferme de la Rimbourgère. Madame Berthe Roussel a souvent accueilli les 9 enfants de la famille Pasquer (Louis, Claude, Remi, Alain, Christine, Patrick, Joël, Michel et Christian) après le décès de leurs parents. Encore aujourd'hui ils sont toujours présents près d'elle. Comme elle le dit si tendrement « je suis leur maman de cœur. »

C'est avec beaucoup de bonheur et quelques fleurs que l'association les Hirondelles en présence de sa famille et de ses amis se sont retrouvés pour fêter cet anniversaire si particulier.



Coup de théâtre

La troupe de théâtre l'Elan Artistique de St Hilaire du Harcouët a choisi au mois de mai dernier de présenter "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière dans la cour du château de Parigny.

Avec cette pièce bien connue, drôle et satyrique, la troupe amateur a voulu célébrer avec le nombreux public qui s'est déplacé, les 400 ans de Monsieur Molière.

Félicitations aux metteurs en scène Jean-Luc Garnier et Jean-Pierre Ouanson et à toute la troupe pour cet agréable moment passé lors de ces six soirées avec en plus une superbe météo au rendez-vous.

Les pierres du Château mises en lumière

Cette manifestation était intégrée au 11e Festival du Patrimoine Normand "PIERRES en LUMIERES". Profitons-en également pour remercier les propriétaires du château Monsieur et Madame Fauchon de Villeplée, toujours partants pour accueillir ces événements culturels.



RETOUR EN IMAGES



Villennaine



Les tricoteuses de la résidence des Hirondelles et Christelle leur animatrice ont une nouvelle fois réalisé de très jolis tableaux cette année sur la commune de Milly. Ensemble, elles ont validé le projet et dès le début d'année, se sont attelées à la création des diverses pièces (crochet, tricot, pompons ...).

Chacune a travaillé des heures au cours des ateliers ou le soir. Puis est venue l'heure de l'assemblage et la conception des tableaux. Une vingtaine d'heures ont été nécessaires pour finaliser le montage. Aujourd'hui c'est l'heure des vacances bien méritées pour toutes.

Rendez-vous l'année prochaine sur la commune de Martigny !

27^e RALLYE de BASSE-NORMANDIE



Organisé par Atalante Racing Team, le 27^e Rallye Automobile de Basse-Normandie a une nouvelle fois parcouru les routes de Grandparigny. Samedi 2 et dimanche 3 juillet, 89 bolides se sont affrontés lors de sept spéciales, certaines sur Chèvreville, Milly et Parigny. La mythique épreuve du samedi soir à Parigny est très appréciée des équipages. Le président d'Atalante Sébastien Bazin était très heureux le dimanche soir à l'issue d'une organisation qui a tenu toutes ses promesses.

Classement : 1. Thomas Chaufray (Citroën C3 R5) 2. Eddie Lemaître (Skoda Fabia R5). 3. Stéphane Pustelnik (Citroën C3 R5)

Gilbert Daniel, Patrice Garnier étaient aux côtés de Mickaëlle Séguin et de Sébastien Bazin lors de la remise des prix.



Pour cette édition 2022, la commune de Grandparigny a engagé 6 équipes

Relais pédestre



Martigny - équipe mixte : 1ère



Milly - équipe mixte : 3ème



Parigny - équipe masculine : 1ère



Parigny - équipe féminine : 2ème



Chèvreville - équipe féminine : 5ème
Chèvreville - équipe masculine : 5ème

Cyclisme

Samedi 2 juillet avait lieu la 23e course cycliste organisée par le comité des fêtes de Chèvreville. Cette épreuve toute catégorie, comptant également pour le Trophée de la Manche pour les 1ères catégorie et Espoir, a réuni 67 engagés sur un circuit de 119 km.



Johan Bourgneuf Monclair	Clément Guillbert	Antonin Héron	1	Louis Barbin	2	Damian Wild	3	Pascal Chesnel	Nelson Daniel	Églantine Rayer
--------------------------	-------------------	---------------	----------	--------------	----------	-------------	----------	----------------	---------------	-----------------



CLIN D'ŒIL



Le Sud-Manche terre de vélo, personne ne dira le contraire et surtout pas Adrien Lagrée et Paul Lapeira. Tous les deux originaires de Grandparigny, de Martigny pour Adrien et Paul de Parigny. Ces deux coureurs cyclistes viennent de passer chez les professionnels cette année, respectivement dans l'équipe B&B Hôtels et AG2R Citroën. La commune a tenu à les honorer, les féliciter pour leurs parcours respectifs le jeudi 2 juin en présence de leurs parents qui ont toujours été là pour eux. Nous souhaitons bonne chance et plein de succès sportifs à Adrien et Paul, qu'ils portent haut les couleurs de notre commune.

COMMISSION SOCIO-CULTURELLE

Concert



« **Génial,
quel dynamisme,
trop court,
il faut les faire revenir...** »



Voilà ce que l'on pouvait entendre ce vendredi 1er juillet après le concert. Dès les premières notes, chacun battait le rythme.

Le groupe The Celtic Tramps a fait danser le public et a su transporter tout le monde dans leur univers folk/celtique. Après un rappel du groupe pour prolonger cette soirée, le public est reparti ravi, les airs restés dans la tête.

Balade, Musique et Patrimoine

**Dimanche 18 septembre
à partir de 14 heures**



Après 2 ans d'absence, vous pourrez à nouveau déambuler pour découvrir ou revoir le duo Chloé Breillot et Pierrick Hardy, qui vous entraînera dans un voyage entre joie et mélancolie autour du fado.

La Chorale
« Les Voix
du Lude »



Parigny s'anime

organise sa soirée « **repas-cabaret** »

le samedi 1er octobre à la salle culturelle.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places auprès de Roger Thellier, au 02 33 69 53 97 ou au 06 14 68 74 89.



Soirée animée par

**Le chanteur
Anthony Fraysse**

et



**L'humoriste
Yann Jamet**



**SAMEDI
15 OCTOBRE
salle culturelle
Parigny**

**L'humoriste Jean Piépié animera
la soirée spectacle organisée
par le club de l'amitié de Milly**

Réservation : 06 07 62 76 24

Tarif 12 €

(15 € à compter du 8 oct.)

Nuisances sonores



Les travaux de bricolage, de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (réf : circulaires préfectorales n° 27-159 du 20/03/1997).

Ces travaux de bricolage pour les particuliers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage des déchets verts ainsi que leur dépôt dans les ordures ménagères sont à bannir

Interdit en tout temps : brûlage des souches et des produits de taille, des végétaux issus des espaces verts des particuliers.

Autorisé du 1^{er} novembre au 31 mars : brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre à plus de 200 m d'une habitation et à plus de 100 m des routes. Feux allumés sous surveillance constante entre le lever du jour et 16 h. (éteint au coucher du soleil). Les conditions météorologiques **doivent être favorables** : **ni vent, ni brouillard**.

Animaux en divagation

Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables. Ils s'exposent à des amendes lors de la divagation de leurs animaux sur le domaine public.

FRELONS asiatiques

Quelles consignes en cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques ?

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques

- ◆ Ne pas intervenir soi-même (l'intervention doit être réalisée par un professionnel agréé et assuré, avec les équipements de protection nécessaires).
- ◆ Ne pas faire d'activités qui pourraient les déranger à proximité du nid (exemple : taille de la haie...) et éventuellement mettre en place un périmètre de sécurité le temps que l'intervention de destruction soit programmée.
- ◆ **Signaler le nid en Mairie le plus tôt possible, de façon à permettre la destruction du nid.**

Dépôts sauvages

De nombreux dépôts sauvages sont constatés sur la commune, notamment au pied des points d'apport volontaire et des containers de tri sélectif. Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'appliquer des sanctions pour les différentes infractions selon le code pénal à savoir :

CONTRAVENTIONS	AMENDES
1^{re} classe Non-respect des jours et horaires de collecte et des consignes de tri	38 € R. 610-5 du Code Pénal
2^e classe Abandon de déchet dans un lieu non autorisé	150 € R. 632-1 du Code Pénal
3^e classe Dépôt commis à l'aide d'un véhicule (dépôt dans la nature)	1500 € R. 635-8 du Code Pénal

Comment les différencier

Frelon asiatique	Nid
Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir. Taille : 17 à 32 mm	Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique. Situé souvent en pleine lumière.
Frelon européen Abdomen jaune rayé de noir. Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange. Taille : 18 à 35 mm	Nid Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique. Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).
Guêpe Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif. Taille : 15 mm	Nid Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.



DOSSIERS

la préservation du **BOCAGE**

Le bocage, initialement construit pour répondre aux besoins des exploitants agricoles (clôture, bois de chauffage ...) est une source qu'il est aujourd'hui nécessaire de préserver car il apporte un intérêt à tous.

Intérêts agricoles : protections des cultures et des animaux en pâturage, délimitation parcellaire, préservation de la fertilité des sols, ruissèlement ...

Intérêts environnementaux : maintien et restauration de la biodiversité, participation à la qualité de l'eau et des sols, rôle tampon dans les inondations ...

Intérêts paysagers : cadre de vie, éléments identitaires du territoire, intégration paysagère des habitations ...

Intérêts économiques : production de bois, de fruits, tourisme vert ...

Une bonne fonctionnalité de notre bocage permet, lorsqu'il est implanté à des endroits stratégiques, de limiter les phénomènes d'érosion et ses conséquences et ainsi protéger les cours d'eau, conserver les sols, servir de brise vent, préserver l'écologie et le cadre de vie. Pour cela, l'entretien courant d'égallage, de recépage est nécessaire.



L'arasement et le renouvellement sont réglementés par la loi paysage et les EBC (Espaces Boisés Classés) et soumis à une déclaration préalable (cerfa 13404*06) à déposer en mairie. Une commission bocage communale, qui se réunit 2 fois par an, étudie les dossiers et donne un avis motivé au projet.

La compensation à fonction environnementale à minima équivalente pourra être adaptée en fonction de divers critères. Des aides financières peuvent être attribuées.

Un arrêté municipal est alors pris pour officialiser la démarche et la commission procèdera à une vérification de la conformité des travaux dans un délai de 2 ans.

Les élus de la communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel, en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Manche et de l'Etat ont rédigé une charte destinée à garantir la gestion durable du bocage et sa préservation.

La charte est consultable sur le site de l'agglomération :

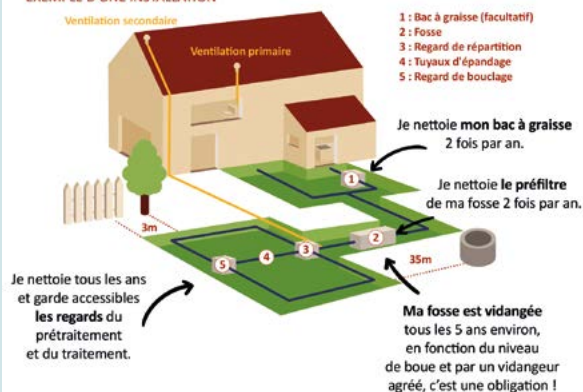
site <https://www.msm-normandie.fr/fr/amenagement-environnement/environnement/259-bocage/preservationbocageplui>

Information auprès de Madame Amélie RAK

L'assainissement non collectif

Mon assainissement, je l'entretiens et il vieillit bien !

EXEMPLE D'UNE INSTALLATION



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie est chargé d'accompagner le particulier dans le suivi de son installation d'Assainissement Non Collectif, lui permettant ainsi de respecter l'environnement, de préserver les ressources en eau, et d'être en conformité avec la loi. La principale mission du SPANC est de contrôler les installations existantes neuves ou réhabilitées

Pourquoi le SPANC doit-il contrôler régulièrement mon assainissement non collectif ?

- Pour vérifier le bon fonctionnement et l'entretien.
- Pour avoir une connaissance de l'ensemble des installations du territoire.
- Pour favoriser ou imposer les réhabilitations, réduire les risques sanitaires et environnementaux.
- Pour participer à l'amélioration de la qualité des eaux superficielles, marines, sous terraines,...



Des travaux à effectuer ?

Pour la réalisation d'un nouveau système ou la réhabilitation d'un ancien, le SPANC doit valider la conception du projet et la réalisation des travaux. Une demande doit obligatoirement être déposée au service et une étude de filière doit être réalisée.



Des aides financières existent-elles ?

Pour la réhabilitation de certaines installations, l'Agence de l'Eau Seine Normandie peut financer en partie les travaux. Cependant toutes les communes ne sont pas éligibles à ces aides. L'objectif est d'éliminer les installations les plus dangereuses pour l'homme et l'environnement.



Si je vends mon bien ?

Dans le cadre d'une vente immobilière, un diagnostic de moins 3 ans devra être fourni au notaire chargé de la vente. Ce diagnostic a pour but d'informer les futurs acquéreurs de l'état et du fonctionnement de l'installation.

⚠ Mon installation est sensible à certains produits. Il est déconseillé d'y jeter huiles et graisses, peintures et solvants, produits pétroliers, produits toxiques, déchets ménagers, protections féminines, lingettes, emballages...

✓ Pour les dispositifs agréés, filtre compact ou microstation, l'entretien se fait en fonction du guide de l'utilisateur remis par l'installateur.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

02 33 89 18 60 | assainissementnoncollectif@msm-normandie.fr | www.msm-normandie.fr

Besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ?

Votre **CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES** est là pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à :

-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte



Dans un contexte de dématérialisation croissante des services et de généralisation des usages numériques, le Département de la Manche a élaboré une stratégie d'accessibilité numérique à l'échelle du territoire.

Chaque citoyen doit pouvoir accéder aux mêmes chances de réussite grâce au numérique, qu'il habite au cœur d'un pôle urbain ou en zone rurale.

Une trentaine de conseillers numériques sont déployés dans tout le département dont 9 dans les centres médico-sociaux

VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE

Florent BAZIRE
Centre Médico-Social
65 place Delaporte
50600 ST-HILAIRE-DU-HARCOUET
02 33 69 28 00



Ma mission consiste avant tout à accompagner et rassurer les usagers, pour leur permettre de devenir autonomes dans l'utilisation des outils numériques. Je répondrai aux différentes sollicitations et demandes individuelles et je prévois aussi de proposer des ateliers collectifs sur certaines thématiques.

Association



L'association collecte, achemine, trie et expédie les bouchons en plastique vers une entreprise de recyclage. L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour personnes handicapées (fauteuil roulant, aménagement de l'habitat ou d'un véhicule ...). Elle développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations (handi'chiens)

La commune de Grandparigny récolte en mairie ces bouchons qui seront remis à un représentant de l'association.

Renseignement : Monsieur Gérard HERCEND
06 04 09 92 68 - gerard.hercend@orange.fr

QUELQUES CHIFFRES

1 sac poubelle épais de 100 litres représente 10 à 12 kg de bouchons
1 chargement de camion représente 10 tonnes, soit 800 sacs de 100 litres



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations Sportives

- 👉 **Tennis Club**
Président : M. Yannick Stéphan 02 33 59 94 26
cours jeunes et adultes
- 👉 **Raquette St Hilaire Parigny**
Président : M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21
- 👉 **Gym Détente**
Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41
Cours tous les lundis à 16 h 30
salle culturelle de Parigny
- 👉 **Parigny Country**
Présidente : Mme M. Christine Geslin 06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18 h 30
salle culturelle de Parigny

Loisirs et animations

- 👉 **Commune de Grandparigny**
02 33 49 14 15
 - Balade, Musique et Patrimoine : 18 septembre
 - Repas CCAS : Parigny : 9 octobre
Milly : 16 octobre
Martigny : 23 octobre
Chèvreville : 20 novembre
 - Sainte-Barbe à Parigny : 19 novembre
 - Téléthon : 2 décembre
- 👉 **Parigny s'Anime**
Président : M. Michel Malvat 02 33 49 50 56
 - Soirée cabaret : 1er octobre
- 👉 **Arts et Loisirs Chèvreville**
Président : M. René Vaudou 02 33 49 43 51
 - Concours de belote : 7 décembre salle de Milly
- 👉 **Chœur Floral Parigny**
Présidente : Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25
Cours à 20 h, le jeudi, tous les 15 jours
- 👉 **Comité des fêtes Chèvreville**
Président : M Loïc Veillard 06 06 53 58 65
- 👉 **Union Parignaise**
Président : M. David Laisné 06 83 84 44 70

Séniors

- 👉 **Club de l'Amitié Milly**
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
Concours de belote :
 - 10 août et 26 octobre (Milly)
 - Soirée spectacle : 15 octobre (Parigny)
- 👉 **Club 3^e âge Martigny**
Présidente : Mme Monique Piel 02 33 48 05 45
- 👉 **Club de l'Age d'Or Parigny**
Présidente : Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78
Jeux de carte et marche
tous les 2^e et 4^e mardi du mois
 - Concours de belote : 13 juillet et 24 août
 - Repas dansant : 27 novembre

Jeunesse

- 👉 **APE Parigny**
Président : M. Olivier Guinnebault 06 01 01 52 04
 - 3 décembre : distribution des sapins
 - 9 décembre : soirée grille de Noël

Anciens Combattants

- 👉 **UNC AFN SF Martigny**
Président : M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44
- 👉 **UNC AFN SF Milly**
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
- 👉 **UNC AFN SF Parigny**
Président : M. Louis Privat 02 33 49 14 37



Ouvre ses portes et vous invite à son 30^e anniversaire

Vendredi 9 septembre
bourg de Milly, à partir de 14 h

AU PROGRAMME :

- exposition des matériels et visites commentées
- zoom sur les CUMA et ses métiers
- zoom sur l'épandage de lisier et sur la chaîne de récolte de l'herbe



Ste-Barbe
samedi 19 novembre
à Parigny

Il était
une fois...

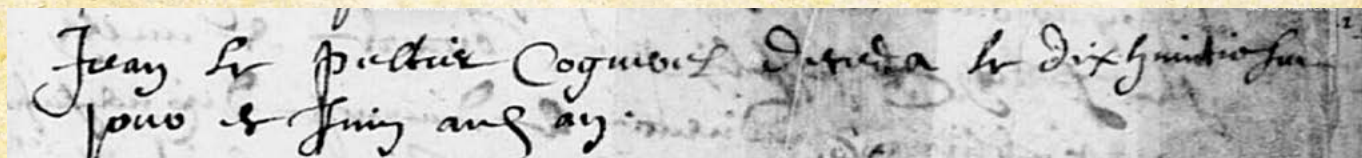
histoire du domaine du Coquerel

**Le domaine du Coquerel de Milly est bien connu aujourd'hui pour son activité
mais c'est avant tout un lieu chargé d'histoire...**

Tout d'abord nous nous attarderons sur son nom qui fut aussi celui du seigneur des lieux.

L'origine de ce nom de famille s'explique par un surnom donné il y a plus de sept cents ans ! Au XIII^{ème} siècle, le besoin se fait sentir de différencier les individus. À cette époque les hommes n'ont que leur nom de baptême pour se distinguer les uns des autres. Le surnom qualificatif apparaît à ce moment, il fait référence à une particularité du premier « Coquerel » l'homme qui avait pour habitude de parader comme un coq....

À partir du XIV^{ème} siècle, ce surnom devenu usuel a pu être consigné sur les anciennes chartes et les registres des terriers (précurseurs du cadastre), puis au XV^{ème} siècle, c'est au hasard d'un acte de baptême, de mariage ou de sépulture qu'il est devenu un nom de famille héréditaire, c'est-à-dire transmis par le père de génération en génération.



Acte de décès de Jean Le Peltier Coquerel – Etat civil de la commune de Milly – 1628

Le domaine du Coquerel appartenait au XV^{ème} siècle à la famille du Seigneur du Coquerel Le Peltier. Ce fief était un peu plus excentré du domaine actuel.

Au moins 4 générations s'y succédèrent et en 1727, Anne-Louise Le Peltier épousa Henry Brice, Seigneur de Mézenge de Saint André. Le domaine du Coquerel appartient désormais à cette nouvelle branche.

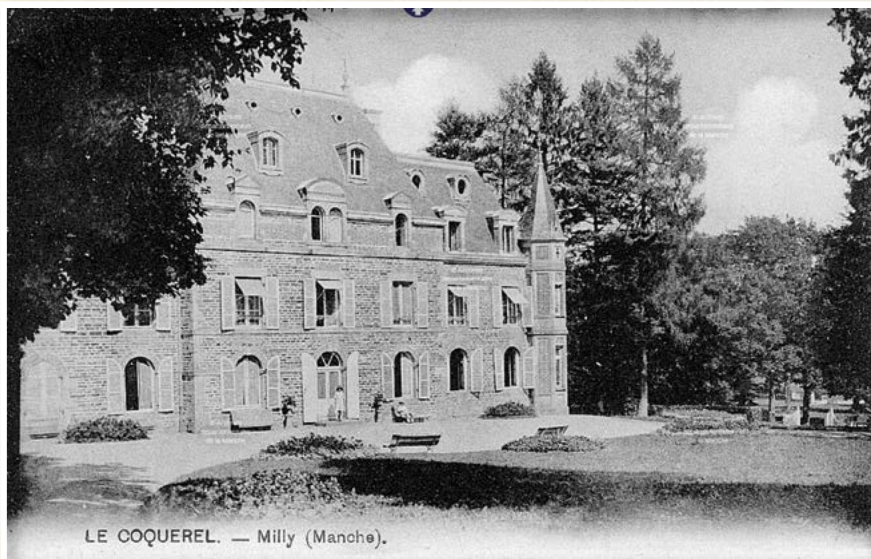
Cette nouvelle famille de maîtres-verrier et écuyers est reconnue dans leurs actes militaires et politiques.

Le petit-fils d'Henry Brice, Etienne de Mézenge fut percepteur de Milly après sa retraite militaire et probablement le constructeur présumé en 1841, du corps central de la maison de maître actuelle. Il légua sa propriété à son fils cadet : Camille. Ce dernier, militaire également, terminera sa carrière en tant que Général. Son frère, Régis fut conseiller général et sous-préfet du canton de Mortain.

En 1866, le Général Camille de Mézenge de Saint-André cède le domaine du Coquerel pour la somme de 30 000 Francs à Monsieur Arthur Legrand.

Ce futur Député de la Manche et Maire de Milly de 1870 à 1916 rénova entièrement la bâtisse avec son épouse Thérèse Gamot. Cette dernière très pieuse y fit aménager dans les tours des petites pièces ornées de vitraux, toujours visibles à ce jour.

En 1937, cette demeure devient la propriété de René Gilbert (père), pour y transférer sa distillerie et créer une entreprise plus moderne.



En juillet 1944, le domaine du Coquerel fut réquisitionné par les Allemands quelques jours et rapidement libéré lors de la bataille de Mortain.

Ce domaine, au travers des siècles est resté longtemps un lieu de vie familial puis social car de nombreuses familles y venaient apporter leurs récoltes.

Il reste à ce jour un lieu économique et aujourd'hui emblématique pour la région grâce aux liquoreux du Coquerel.

Il appartient à ce jour à la famille Martin.